

AVIS PUBLIC

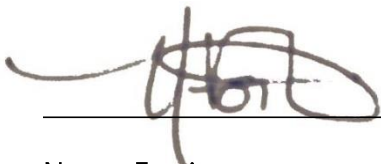
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le calendrier révisé ci-après, relativement aux séances ordinaires du Conseil de la MRC de Joliette pour l'année 2025, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 27 novembre 2024. Les séances du Conseil se tiendront à **16 h 30** au 632, rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2025 – 16 h 30	
Mardi le 4 février	Mardi le 22 juillet
Mardi le 11 mars	Mardi le 16 septembre
Mardi le 15 avril	Mardi le 21 octobre
Mardi le 27 mai	Mercredi le 26 novembre
Mardi le 17 juin	

Toute personne intéressée par le présent calendrier peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette, le 4 décembre 2024.



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

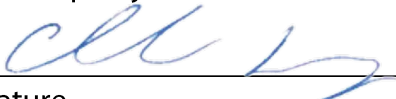
CERTIFICAT DE PUBLICATION – CALENDRIER RÉVISÉ DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

Je, soussigné(e), _____ Charles Beaupré _____,
(Prénom et nom)

_____ directeur général et greffier trésorier _____, de la municipalité ou ville de
(Poste)

_____ Notre-Dame-de- Lourdes _____, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le
_____ 4 décembre _____ entre _____ 13 _____ et _____ 15 _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce _____ 4 décembre 2024 _____.

_____  _____
Signature